

## Marche à suivre pour Lancer une opération StoPub

### dans votre collectivité :

- 1) **Commander** des autocollants ( voir fiche « tarifs » )
- 2) Contacter les **distributeurs locaux** ( Mediapost, Spir ... ) :
  - a. Les informer que vous vous apprêtez à lancer l'opération "Stopub" localement.  
Voir modèle ( fichier : « Modele lettre respect stopub.doc »)
  - b. Demander que la consigne de respecter les autocollants soient bien transmise systématiquement aux personnes chargées de la distribution
  - c. Insister également pour que l'information des collectivités soit distribuée à tous, et séparément des autres publicités ( l'expérience prouve que, noyée au milieu des autres pubs, l'information citoyenne est bien souvent jetée, sans même avoir bénéficié d'un petit "coup d'œil" )
- 3) Déterminer les **lieux de distribution** :
  - accueil de la mairie,
  - déchetterie,
  - associations de protection de l'environnement,
  - associations de quartier...
  - office de tourisme...
- 4) **Communiquer** :
  - organiser une conférence de presse en invitant les quotidiens et hebdomadaires locaux, les radios locales...
  - présenter l'opération « StoPub » dans le bulletin municipal ; rappeler régulièrement par des brèves ou se procurer l'autocollant.
  - Panneau d'information à la mairie, à la déchèterie
  - Distribution lors d'expositions ou manifestations relatives à l'environnement ou aux déchets.
  - Important : Rappeler régulièrement l'information ( une petite brève dans chaque Bulletin Municipal ou magazine) et une campagne d'information une ou deux fois par an.
- 5) **Suivi** :
  - Enregistrer les plaintes à l'aide des deux tableaux « Suivi respect StoPub Collectivité » ; le premier tableau sert à répertorier le non respect du « Non à la Publicité » ; le second enregistre le non respect du « oui à l'info. de ma collectivité » ; voir la notice d'utilisation « Notice utilisation tableau suivi.doc ».
  - Ces tableaux serviront dans un premier temps à contacter les distributeur locaux afin de leur signaler précisément les dysfonctionnements.
  - Dans un second temps, si les dysfonctionnements perdurent, transmettre ces tableaux au suivi FNE afin de remonter le problème au niveau national. A transmettre par mail : [stopub@fne.asso.fr](mailto:stopub@fne.asso.fr) ou par fax au 04 75 81 14 73, en précisant « Suivi Kit StoPub ».